



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **8 avril 2019**

Décision n° **CP-2019-3037**

commune (s) :

objet : LUGDUNUM - Musée et théâtres romains - Conventions de mécénat pour l'exposition Ludique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Marc Grivel

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 29 mars 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mardi 9 avril 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mme Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à Mme Peillon), Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Bernard (pouvoir à Mme Jannot), Mme Panassier.

Commission permanente du 8 avril 2019**Décision n° CP-2019-3037**

objet : **LUGDUNUM - Musée et théâtres romains - Conventions de mécénat pour l'exposition Ludique**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 26 mars 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.26-f.

À compter du 20 juin 2019, LUGDUNUM - Musée & théâtres romains, organise une exposition temporaire sur la thématique des jeux et des jouets dans l'Antiquité. Elle mettra en scène la place des jeux et jouets au cours de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte. Depuis les hochets du tout-petit, en passant par les jouets mobiles, les "poupées", les "dînettes" ou les osselets, l'exposition s'intéressera également aux jeux collectifs ou jeux de société. Certains jeux sont encore pratiqués aujourd'hui, comme le jeu des 12 points (l'ancêtre du backgammon), d'autres ont complètement disparu comme les noix ou l'ephédrimos (jeu du porteur), d'autres sont en train de disparaître, comme les jeux d'osselets. La plupart des dés antiques avaient la même apparence que nos dés modernes, d'autres ont un aspect différent qui pourrait s'expliquer par leur fonction divinatoire. L'exposition se penchera sur le rôle du jeu dans la vie privée et publique, et mettra en évidence les fonctions profanes ou sacrées des jouets qui ont souvent constitué des offrandes lors des rites de passage à l'âge adulte.

L'exposition comportera 3 parties :

- une présentation de jouets et de jeux contemporains le long de la rampe d'accès à l'exposition :

. il s'agit d'un miroir déformé et détourné en partant de ce qui est connu aujourd'hui et faire écho aux collections antiques dans le cœur de l'exposition,

- les collections archéologiques :

. les différentes catégories de jeux et jouets antiques réparties en 8 thèmes (petite enfance, jouets mobiles, poupées, jeux d'adresse / jeux collectifs, jeux sans jouets, jeux de hasard, jeux de pions / jeux de plateau, astragales) se concluront à la fin de chaque thème par une vitrine "ailleurs aujourd'hui" pour un parallèle anthropologique,

- un espace jeu pour appréhender la vision de l'antiquité véhiculée par les jeux édités aujourd'hui et expérimenter certains de ceux-ci :

. ce lieu regroupera, un espace jeux de plateau complété par des vitrines présentant des jeux datant du 18e siècle à aujourd'hui et ayant pour toile de fond l'antiquité, une piste de jeux pour les plus jeunes visiteurs (jeux de dés géants, osselets, etc.) et un espace jeux vidéo.

Dans ce cadre, le musée souhaite s'appuyer sur des entreprises présentes, pour certaines sur le territoire métropolitain, afin d'établir des passerelles entre le passé et le présent, les nouvelles technologies et l'archéologie.

Les sociétés BIIN, JURATOYS et UBISOFT souhaitent mettre à dispositions de la Métropole des équipements durant cette exposition temporaire, ou encore dans une approche solidaire, faire des dons en s'associant à l'opération "Enfants sans Noël", dont la Métropole est partenaire.

Pour cela, des conventions de mécénat doivent être signées ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve les conventions de mécénat avec les sociétés BIIN, JURATOYS et UBISOFT, pour l'exposition ludique organisée par LUGDUNUM - Musée et théâtre romains.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 avril 2019.